Musulman ivoirien, 4 femmes, 29 enfants, « la maison de l’horreur » dans le Gers

écrit par Maxime | 10 avril 2022

Des faits terribles se seraient notamment déroulés dans cette maison, située près de l'aérodrome de Nogaro. DDM – NEDIR DEBBICHE

Voici ce que sont devenues nos campagnes, qui ne sont pas peuplées que d'hommes à bérets et de femmes parlant le patois…

Bon, eux, avec la prime de 10.000 € par tête de pipe, ils auraient pu acheter la maison…

https://www.ladepeche.fr/2022/04/07/viols-sur-mineurs-actes-de-barbarie-la-maison-de-lhorreur-a-nogaro-dans-le-gers-10221348.php

INFO LA DEPECHE. Viols sur mineurs, actes de barbarie : la maison de l'horreur à

Nogaro dans le Gers

l’essentiel Vingt-neuf adolescents et enfants auraient été victimes de l’emprise nocive d’un homme de 42 ans, mis en examen ce jeudi 7 avril à Agen, pour viols sur mineurs et placé en détention provisoire. Les faits se seraient notamment produits dans une maison isolée à Nogaro.

C’est une imposante bâtisse en bois à l’abri des regards, située en bordure de piste de l’aérodrome de Nogaro. Une construction d’apparence plutôt récente, louée par un homme de nationalité ivoirienne de 42 ans à un propriétaire belge, qui se serait transformée en véritable maison de l’horreur. Les faits reprochés au quadragénaire, qui auraient démarré dès 2017 dans un autre département, sont d’une extrême gravité : viols sur mineurs de 15 ans avec actes de barbarie.

Le mis en cause dans cette sordide affaire aurait fait venir dans le Gers une première femme, vite rejointe par plusieurs de ses sœurs, toutes de nationalité française et âgées entre 32 et 42 ans. Elles auraient eu avec lui des relations sexuelles plus ou moins consenties et auraient cohabité dans

sa maison en compagnie de leurs nombreux enfants. L'une d'elles a toutefois fini par quitter les lieux avant de dénoncer des faits de viols, violences volontaires et séquestration. Selon ses dires, les enfants auraient vécu un véritable enfer : victimes de sévices sexuels, ceinturés avec du câble ou encore frappés par les adultes et les enfants les plus âgés. La plaignante a notamment évoqué des coups de tuyaux portés sur les mineurs, enfermés des heures durant dans le noir… Glaçant.

Des enfants décrits comme « très réservés »

Les victimes étaient scolarisées durant les faits à l'école primaire et au collège de Nogaro, comme nous l'a indiqué le maire de la commune Christian Peyret, qui nous a par ailleurs confirmé le « caractère sensible » de cette affaire ainsi que l'ouverture d'une enquête. Les enfants arrivaient chaque matin dans deux mini-vans. Une jeune surveillante récemment employée en service civique à l'école primaire et ayant été au contact de plusieurs d'entre eux décrit des « enfants très réservés », passant le plus clair de leur temps à rester ensemble, sans toutefois que leur lien familial ne soit clairement établi. « *Quand on leur demandait s'ils étaient frères et sœurs, ils ne savaient pas nous répondre* », témoigne la jeune surveillante.

Trois des cinq femmes auraient été convoquées l'an dernier par l'équipe éducative pour s'entretenir au sujet du comportement des enfants, qui portaient des vêtements longs et amples, même en été, ne laissant donc pas l'occasion de dévoiler d'éventuelles marques de sévices à leurs camarades ou professeurs.

Le mis en cause se serait converti à un courant islamique radical

Déférées ce jeudi 7 avril dans l'après-midi au pôle de l'instruction d'Agen, trois des cinq femmes ont été placées sous contrôle judiciaire et mises en examen pour « violences volontaires et non dénonciation de crimes », la quatrième femme recherchée ayant pris la fuite et la cinquième étant celle qui a donné l'alerte.

L'homme de 42 ans a, quant à lui, été placé en garde à vue mardi, avant d'être mis en examen ce jeudi pour « viols sur mineurs » et placé en détention provisoire. Il conteste les faits qui lui sont reprochés. D'après nos informations, ce quadragénaire se serait converti à un courant radical de l'islam.

Les enquêteurs devront notamment déterminer si certaines victimes sont ses propres enfants via une batterie de tests ADN. À ce jour, les 29 victimes (26 mineurs et 3 jeunes majeurs) ont été placées dans des foyers ou des familles d'accueil, loin de la maison de l'horreur dans laquelle leur vie a sans doute basculé à jamais, si les faits qui sont reprochés à leur tortionnaire sont avérés.